Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Orthe - Tome III

Orthe, logis, m^{in}, remplacé par une pilerie de chanvre et une scierie, forges supprimées, c^{ne} de *Saint-Martin-de-Connée,* à 2 kil. N.-O. du bourg. — *F. de Orta,* 1055 (Cart. de Saint-Vincent). — *H. de Horta,* 1231 (Cart. d'Évron). — *Apud Ortam,* 1237 (Arch. de la S., E. 23). — *Locus de Ortha,* XIII^{e} s. (Rev. du Maine, t. XL VII, p. 169). — *Un chastel nommé Orthe,* 1432 (Jean Chartier, Chron. de Charles VII). — *Orte,* 1433 (Arch. nat., KK. 324). — *Castrum de Orta,* XIV^{e} s. (Pouillé). — *Forgeron d'Horte,* 1623 (Reg. par. de Saint-Martin). — *Orthes,* chât., forges, chap. fondée, bailliage (Jaillot). — *Les forges d'Orthes,* 1749 (Arch. nat., T. III/6). — *Forges Dorthes* (Cassini).

Châtellenie mouvant en arrière-fief de Mayenne, à charge d'un « bézier ou poirier sauvage » à muance de seigneur, et en nuesse de la baronnie de Sillé, avec obligation de quarante jours de garde au château du suzerain et d'un chevalier de service pour accompagner le baron à la suite du comte du Maine, jusqu'à Pontlieue à ses frais (8 ℔), et défrayé s'il allait plus loin. On mentionne en 1459 « habergement, chastel, terre d'Horthe, ainsi que les dosves et muraille, l'enlièvent,… deux moulins, les estangs Corel, de Barienne et du Chastel, garennes de neuf à dix journaux, pesche depuis l'estang neuf jusqu'à la Belinière ». Les chemins de Sillé à Izé et d'Izé à la forêt de Bercon passaient à O. Sans compter la forêt d'Orthe, qui avait « une grant lieue de long », le domaine comprenait les bois de la Corbinière (30 journ.), de l'Oiselière (15 journ.), des Clerais (35 journ.), de Châtillon (20 journ.), de la Moussaye (800 journ.), de Bercon (200 journ.).

La mouvance et la juridiction s'étendaient sur quinze fiefs importants, dont les tenanciers devaient le charroi de tous matériaux pour réparation du château, des moulins, des étangs et de la justice, tandis que les « bourgeois d'Orthe », qui devaient corvée pour la récolte des foins et avoines, garde des prisonniers, charroi des blés depuis Couesmes, avaient droit d'usage dans la forêt, « à mort bois tant seulement, sçavoir de boul, de tremble, de bourdaine, de saulé et de charme ». Le tenancier de la Royauté, dit le « bourgeois roy », que les valets de la paroisse allaient chercher et couronnaient « de ronces ou autre bois à leur plaisir » le jour de Noël après dîner, livrait une « boulle aux varlets et autres de la paroisse de Connée ». Ceux-ci la conduisaient à un but indiqué, mais avant la bataille, défense était faite « par les officiers, de par Monseigneur, que nully ne blasphémast le nom de Dieu ny des saints, ne frappast, ne boutast l'un l'autre par malice, sous peine de 60 sols d'amende et de prinson. » Un autre, « pour sa part de bourgeoisie de la ville d'Orthe, (devait) deux lés de drap de couverture pour les chevaux malades ».

La chapelle de Saint-Jean, bâtie avant le XV^{e} s. dans l'enceinte du château, prit aussi, après l'organisation des forges, le vocable de Saint-Éloi. Les revenus comprenaient une dîme de 300 ℔, un bordage de 40 écus, une rente de 16 boisseaux de seigle. En 1780, elle était « dans le cas d'être interdite ». On y disait encore la messe en 1840. M. Buon la fit démolir et plaça la statue de saint Éloi dans le pignon de la martellerie. Parmi les chapelains : Macé de *Lescorcière,* augmentateur de la chapelle, 1451 ; J. de *Faudoas,* fils de Jean de F., tonsuré à Condom, 1598, chapelain de Saint-Yves à la Trinité de Laval et curé de Saint-Aubin-Fosselouvain, 1617 ; Claude de la *Borde,* 1664 ; Charles *Tallement,* curé de Saint-Georges-du-Bois, 1728 ; *Cahouet,* curé de Chartrette, près Melun, 1780.

Soit qu'il ait souffert dans la première phase de la guerre de Cent-Ans, soit qu'on voulût le mettre en état de

résister à des attaques imminentes. Brisegaud de Couesmes obligea ses sujets, le 6 janvier 1404 (v. s.), à amener « bois, pierre et autres choses nécessaires à la rédification, réparation et renforcement d'Orte. » Ce fut insuffisant. En 1433, « le comte d'Arondel, lit-on dans la Chronique de Charles VII, après avoir pris Bon-Moulin (Orne), vint mettre le siège devant un château nommé Orte, en pays du Maine, duquel estoit capitaine un escuier breton, Olivier Bouchier. Le chasteau, battu de bombardes, fut rendu par composition. Le général anglais s'en alla ensuite à Sainte-Suzanne. » Le 22 octobre 1434, les paroissiens de Sainte-Gemmes et autres, « tant de loingtains comme de voisins d'Orte », reçoivent un mandat de justice du duc de Bedfort. Le comte de Falstaff avait été investi des baronnie et châtellenies de Sillé, Orthe, Cormerant ; il en prend le titre dès le 31 décembre 1426. A la fin de 1436, il fait délivrer copie d'un acte du chartrier d'Orthe aux Chartreux du Parc. Quand Charles de Couesmes, sorti des prisons anglaises, rentra dans ses terres, il n'y trouva plus que des ruines. S'il fut rétabli après les guerres anglaises, le château, délaissé par ses possesseurs qui habitaient Lucé, vendu à la fin du XVI^{e} s., fut remplacé alors par une forge qui utilisa les ressources du sol en minerais et charbons.

Seigneurs : Foulques d'Orthe, 1055. — Guérin d'O., vers 1150 ; Macée, sa fille, épousa Jourdain de Courtarvel, sénéchal de Sillé. — Jean d'O., témoin d'un don du seigneur de Sillé à Bellebranche, fin du XII^{e} s. — Nicolas d'O., témoin d'un accord entre le prieur de Saulges et Adam de Valtrot, 1205. — Hugues d'O. et ses deux fils Richard et Foulques, 1231, 1255. — Henri d'O., protestataire contre Charles de Valois, 1301, le même peut-être que celui qui figure avec Robert d'Orthe à l'obituaire de Beaulieu. — Brisegaud de Couesmes, fils de Jeanne de Sourches, époux de Marie des Échelles, 1367, demandait par testament du 9 août 1400, à être inhumé près de son père et de son aïeul à Évron, mais il le fut néanmoins, après 1410, dans la collégiale de Pruillé. — Charles de C., né à Saint-Martin-de-Connée, avait épousé vers 1391 Marguerite de Maulévrier, † avant 1416. — Charles de C., fait prisonnier par les Anglais en 1422, mourut à Orthe en 1466, âgé de soixante-quinze ans, et fut enterré dans l'église, peinte d'une litre à ses armes, en présence de l'abbé de Beaulieu, de vingt-cinq gentilshommes, parmi lesquels les seigneurs de Courtarvel et de la Dreulinière. Marguerite de Rieux, sa veuve, lui survécut peu de temps. — François de C., mari de Jeanne Turpin de Crissé, mourut en 1488, âgé de soixante-six ans. — Nicolas de C. épousa, le 4 novembre 1476, Madeleine de Sourches, mourut après le 8 mai 1508, date de son testament. Des lettres de François I^{er} (1523) autorisent sa veuve à jouir des acquêts de la communauté dans la châtellenie d'Orthe. — Charles de C. présent à la publication de la Coutume du Maine, 1508, vendit Orthe à Jacques d'Avaugour, mais en fit le retrait en 1528 et épousa Jeanne, puis Gabrielle d'Harcourt ; la seconde était remariée en 1545 à Marin Le Vayer, sieur de Pescheray. — Louis de C., mari d'Anne de Pisseleu, lieutenant-général du Maine et du Perche, mourut en 1563 sous les murs d'Orléans. — Jean de C. fut tué au siège de Lusignan, 1574, et ne laissa pas d'enfants de Marguerite de Maridor. Jeanne de C., sa sœur, hérita de la terre d'Orthe qui passa bientôt par acquisition aux seigneurs d'Averton. Emmanuel-René d'Averton la vendit avec la seigneurie de Bais pour 150.000 ℔ à M. de Vassé, dans la famille duquel elle resta, car vendue en 1775 par Armand de Vassé, gouverneur du Plessis-lès-Tours, elle eut pour acquéreur Bruno de Vassé sur qui eut lieu la vente nationale du 15 pluviôse et du 6 floréal an VI.

Les forges fonctionnent, complètement organisées, en 1580 ; mais les renseignements que l'on possède sur l'industrie ne datent que du XVIII^{e} s. En 1749, le fermier pouvait prendre le minerai dans la paroisse d'Assé-le-Bérenger, partout où il en trouverait ; il payait 3.000 ℔ de ferme pour « la forge, le fourneau à fer, le bocambre, la fenderie, le cours d'eau, les halles à charbon, les maisons des forgerons, le pré Doué et 60 arpens de bois de 18 ans. » Les mines étaient très rares ; on allait jusqu'à la Gaudinière, à quatre lieues de là, chercher le minerai ; la production s'élevait alors à 200.000 livres de fer, de nature cassante, qui s'écoulait au Mans. En 1766, on constate toujours que les mines sont rares, mais que la qualité du fer est bonne, qu'il s'écoule dans le Maine et la

Normandie au prix de 19 à 20 ℔ le quintal. La production est triplée : 3.500 quintaux de fonte et 2.500 quintaux de fer, mais, ajoute-t-on, « la possibilité et les moyens d'augmenter la fabrication seroient peu avantageux à cause de la difficulté des débouchés. » Avec deux cent trente-sept ouvriers, on produit en 1840 : fer, 280.000 kilog. ; fonte, 64.460 kilog. ; en 1852, fonte brute, 6.500.000 kilog. ; objets moulés de première fusion, 7.500.000 kilog. ; objets moulés de deuxième fusion, 2.200.000 kilog. ; fer brut, 900.000 kilog. ; fer fendu, 250.000 kilog. Les bois dépendant de la forge en 1825 comprenaient : Courtaliéru, 110 hect. ; Basset, 58 hect. ; la Monnaie, 65 hect. ; Izé, 122 hect. ; Cordouan, 4 hect. ; Clairet, 33 hect. ; Mirebeau et la Lande du Chardonnet (Bais), 54 hect. ; le Grand et le Petit-Bréhon, 30 hect., et 23 hect. dans la forêt de Pail. Séquestrées pendant la Révolution, acquises le 6 floréal an VI par Jacob Wamberchem et Jérôme-Charles Frin de Cormeré, puis en 1825 par Pierre Buon pour 220.000 fr., cédées pour 1.396.000 fr., par contrat du 5 octobre 1838, par Pierre-Marie Buon, mari de Rosine Zathelli, qui avait fait construire le logis actuel, à Charles Dorsan-Aubry et Pierre-Auguste Roussel, elles soutinrent encore la concurrence après le libre-échange et s'éteignirent définitivement en 1877.

Maître de forges : Jean Garnier, sieur de la Besnerie, de Lassay, mari de Renée Le Doyen, 1581, 1620. — François Leroy, sieur de la Bourdelaie, 1607, 1610 ; Marie Boutier, sa femme, fut enterrée à Courcité. — H. h. Lebienvenu, 1619. — Jacques Guiton, sieur de l'Aunay, époux de Marie Chouet, 1626, 1657. — Jacques Angot, mari de Michelle Chesnay, 1661. — Jacques-Guillaume Jouanne, sieur de la Richardière, veuf de Renée Mauloré. — Michel Brossard, époux de Marie Potin, 1694. — Jacques Guyard, mari d'Agathe Beuscher, 1698, 1701. — Nicolas Mahot, époux de Marie Ragot, et Philippe-René Mauloré, sieur de Glatigny, époux de Catherine-Marguerite Le Frère de Maisons, 1702, 1714. — Jean Valienne, époux de Marie Mahot, 1720. — François Poisson des Ormeaux, époux de Marie Guyard, avait pour devise : *Petit poisson deviendra grand.* 1723, 1740. — Pierre Salmon, époux de Marie Ragot, 1729, † 1731. — Gabriel Chevalier, sieur du Chesnay, mari d'Anne Fergou, 1738, 1739. — Gabriel Chenon, de Viré, 1748, 1753, député aux États généraux. — Mathurin-Jacques Courcelles, 1755, 1764. De son temps les bâtiments s'écroulèrent, tuant plusieurs ouvriers. — Philippe-Nicolas-François Thomas du Taillis, mari de Jeanne Pellier, de Mayenne, 1766. — Charles-Benjamin Riffault du Plessis, de Sablé, mari de Charlotte-Louise Le Moine de Juigné, 1775. — Henri-Pierre Desportes, 1783, mari d'Euphrosine-Louise Duhail qui, veuve en 1785, continua le bail avec son commis Michel-Jacques Galpin-Grandchamp, qu'elle épousa en l'an XIII.

Arch. de la S., E. 23 ; fds munic., *Saint-Pierre-sur-Orthe* ; Lib. fund., t. I, f. 116. — Alm. Bernard, mss. et chron. par. de Saint-Martin-de-Connée. — *Bull. hist. de la M.,* t. V, p. 63, 66. — *Rev. du Maine,* t. XII-XVI, *Couesmes de Lucé* ; t. XIX, p. 202. — Arch. d'Indre-et-L., C. 140. — Bibl. nat., fds lat., nouv. acq., 1.254, f. 58. — *Cart. de la Couture,* p. 145.